



Le 21 octobre 2025

La Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de communes des Villes Sœurs signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

À l'issue de la visite du projet de réhabilitation de la gare du Tréport-Mers et du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, et Eddie Facque, Président de la Communauté de communes des Villes Sœurs, ont signé un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 47^e contrat signé sur la génération 2023-2027 et du 8^e en Seine-Maritime.

D'un montant total de plus de 8,7 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 9 projets, dont 7 sont soutenus par la Région à hauteur de 1,3 million d'euros et par le Département de la Seine-Maritime à hauteur de 1,14 million d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Sur la période 2017-2024, de nombreux projets du territoire de la Communauté de communes des Villes Sœurs ont déjà bénéficié du soutien de la Région. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de communes des Villes Sœurs traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« La Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime nous ont proposé de renouveler cette contractualisation afin de soutenir les projets les plus structurants de notre territoire, en cohérence avec leurs stratégies respectives. Nous savons à quel point cet appui est vital. Les ressources se raréfient, et ces partenariats financiers sont plus que jamais essentiels à la vitalité de nos territoires » a souligné Eddie Facque, Président de la Communauté de communes des Villes Sœurs

« Le Département de la Seine-Maritime est le premier partenaire des communes dans leurs investissements. En 10 ans, le nombre de projets soutenus a triplé et en 2024, plus de 30 millions d'euros d'aides aux communes et à leurs groupements ont été alloués. Avec un soutien total de plus de 1,14 millions d'euros, le Département rend possible 7 des 9 projets contenus dans ce contrat de territoire avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Grâce à cet outil qui a montré sa pertinence et son efficacité, la collectivité départementale joue pleinement son rôle de protecteur des territoires, de garant de la solidarité territoriale, d'aménageur efficace et équitable des espaces. C'est tout le sens de notre politique en direction des territoires, c'est tout le sens des contrats territoriaux de développement » a rappelé Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime.

Parmi les 9 projets, 7 projets bénéficient de l'aide de la Région et du Département de la Seine-Maritime :

Deux équipements pour favoriser les loisirs

Sur la commune de Eu, le projet de création d'un espace multisports et de loisirs intergénérationnel en accès libre comprend des terrains de Beach volley et Beach hand, des équipements de fitness, des terrains de pétanque, des jeux pour enfants, et une piste d'athlétisme. Il est soutenu de manière exceptionnelle par la Région à hauteur de 40 000 euros et de 79 178 euros par le Département de la Seine-Maritime.

Sur la commune du Tréport, il s'agit du projet de création d'une salle omnisports en extension du gymnase Robert Célérier en raison du manque de disponibilité et du caractère inadapté de l'existant pour certaines pratiques sportives. Ce projet est soutenu par la Région à hauteur de 150 000 euros et par le Département de la Seine-Maritime à hauteur de 150 000 euros. Ce nouvel équipement sera utilisé par les élèves du lycée Hurlevent, en complément du gymnase Célérier, accompagné par la Région lors du précédent contrat de territoire.

Deux projets d'aménagements d'itinéraires cyclables

La Région accompagne à hauteur de 360 374 euros :

- Le projet de création d'un itinéraire cyclable (500 ml) dans les prairies du château (avec un revêtement en stabilisé, et l'installation de deux passerelles en bois), reliant le chemin Entre Verre et Mer et le centre-ville de Eu,
- Le projet de liaison entre le Chemin vert du Petit Caux et le chemin "Entre Verre et mer », (deux chemins dont les requalifications ont été soutenues dans le précédent contrat 2018-2022), également soutenu à hauteur de 65 000 euros par le Département de la Seine-Maritime.

Un fond de soutien aux commerces de proximité

Depuis 2018, l'intercommunalité accorde des aides aux entreprises de commerce qui portent des projets d'investissement dans le département de la Somme.

Via le dispositif d'« Aide aux Commerces des Territoires » (ACTe), la communauté de communes prévoit une intervention également pour les commerces situés en Seine-Maritime à hauteur de 30% plafonnée à 9 000 euros (72 000 euros de soutien régional).

Ce dispositif a pour objectif de participer à la redynamisation des centres en y favorisant le maintien et la modernisation des commerces. La Région investit très fortement via ce dispositif, en créant ainsi un effet levier important pour soutenir les entreprises souhaitant réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces.

La requalification d'une friche périurbaine en corridor écologique

La ville d'Eu porte un projet de reconversion d'une friche (ancienne station d'épuration) qui comprend la création d'une mare, d'une ceinture végétale et d'une sente de découverte équipé d'un ponton d'observation. Le projet prévoit également l'aménagement d'une aire de stationnement au départ du "chemin vert du Petit Caux" et du chemin "entre Verre et Mer". Ce projet est soutenu par la Région à hauteur de 70 778 euros.

Parmi les 9 projets, deux bénéficient uniquement de l'aide du Département de la Seine-Maritime :

- La création d'un barreau de liaison et de délestage entre le port du Tréport et le lycée Anguier de la Ville d'Eu (300 000 euros) ;
- Le projet de remplacement des menuiseries extérieures du Manoir de Briançon, porté par la commune de Criel-sur-Mer, (53 796 euros).

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Département de la Seine-Maritime : Aurélia Jublin-Chartier – aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr – 06 61 33 07 26